NOTA:
La position et le nombre des équipements portés au présent plan, sur chaque parcelle, ou sur les espaces communs du programme, leur dimensionnement n'ont qu'une valeur indicative et pourront être modifiés lors de l'exécution des réseaux pour des raisons techniques.
Leur représentation n'a vocation qu'à définir un principe d'aménagement n'a aucune valeur contractuelle et n'oblige en rien ni l'auteur du projet, ni le maître d'ouvrage à l'égard des tiers.
La seule obligation du maître d'ouvrage réside dans la réalisation des réseaux décrits au programme des travaux.

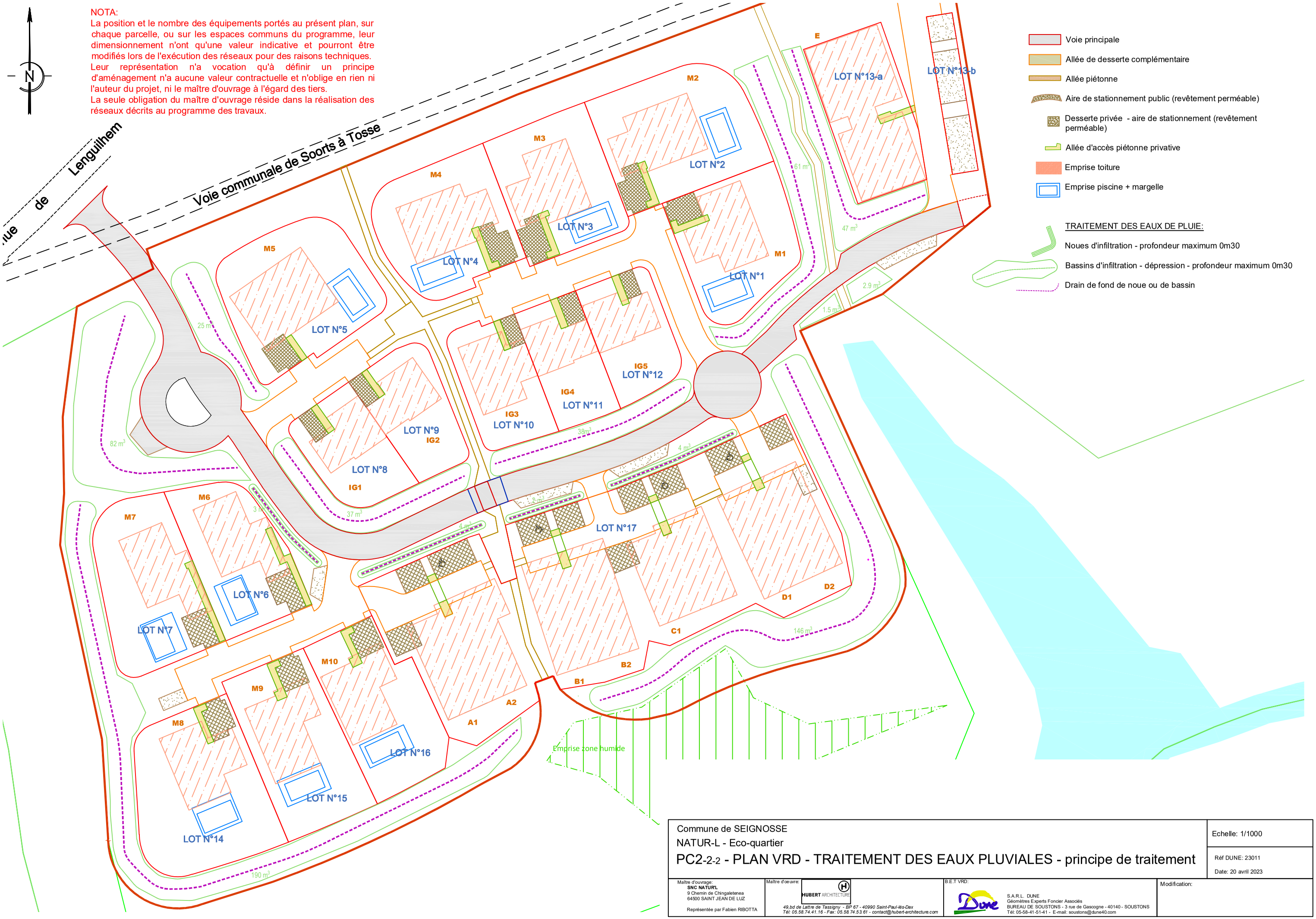


Commune de SEIGNOSSE
NATUR-L - Eco-quartier

# PC2-2-2 - PLAN VRD - TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES - principe de traitement

Echelle: 1/1000

Réf DUNE: 23011

Date: 20 avril 2023


Maître d'ouvrage:
**SNC NATUR'L**
9 Chemin de Chingaletenea
64500 SAINT JEAN DE LUZ

Représentée par Fabien RIBOTTA

Maître d'oeuvre:
HUBERT ARCHITECTURE
*49,bd de Lattre de Tassigny - BP 67 - 40990 Saint-Paul-lès-Dax*
*Tél: 05.58.74.41.16 - Fax: 05.58.74.53.61 - contact@hubert-architecture.com*

B.E.T VRD:
S.A.R.L. DUNE
Géomètres Experts Foncier Associés
BUREAU DE SOUSTONS - 3 rue de Gascogne - 40140 - SOUSTONS
Tél: 05-58-41-51-41 - E-mail: soustons@dune40.com


Modification: